

MAXULA PLACEMENT SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2012**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 26 décembre 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 4.727.921, un actif net de D : 4.500.626 et un bénéfice de la période de D : 26.689.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 Mars 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et les dépôts à vue représentent à la clôture de la période, 27,25% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Tunis, le 26 avril 2012

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	3 439 247	2 357 371	2 932 608
Obligations et valeurs assimilées		3 207 935	2 158 911	2 792 439
Tires des Organismes de Placement Collectif		231 312	198 460	140 169
Placements monétaires et disponibilités		1 288 206	1 774 638	872 010
Placements monétaires	5	1 288 979	1 774 658	871 994
Disponibilités		(773)	(20)	16
Créances d'exploitation		468	44 764	0
TOTAL ACTIF		4 727 921	4 176 773	3 804 618
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	10 251	6 644	8 014
Autres créditeurs divers	9	217 044	1 917	19 060
TOTAL PASSIF		227 295	8 561	27 074
ACTIF NET				
Capital	12	4 337 496	4 026 396	3 662 333
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		136 465	109 686	69
Sommes distribuables de la période		26 665	32 130	115 142
ACTIF NET		4 500 626	4 168 212	3 777 544
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		4 727 921	4 176 773	3 804 618

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Année 2011</i>
Revenus du portefeuille-titres	6	31 128	23 840	107 134
Revenus des obligations et valeurs assimilées		31 128	23 840	100 676
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	6 458
Revenus des placements monétaires	7	7 526	12 190	39 103
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		38 654	36 030	146 237
Charges de gestion des placements	10	(10 251)	(7 817)	(32 336)
REVENU NET DES PLACEMENTS		28 403	28 213	113 901
Autres charges	11	(1 243)	(1 001)	(4 084)
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 160	27 212	109 817
Régularisation du résultat d'exploitation		(495)	4 918	5 325
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		26 665	32 130	115 142
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		495	(4 918)	(5 325)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(465)	(744)	(5 778)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-	359	(1 114)
Frais de négociation de titres		(6)	(4)	(21)
RESULTAT DE LA PERIODE		26 689	26 823	102 904

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>26 689</u>	<u>26 823</u>	<u>102 904</u>
Résultat d'exploitation	27 160	27 212	109 817
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(465)	(744)	(5 778)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-	359	(1 114)
Frais de négociation de titres	(6)	(4)	(21)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(93 334)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>696 393</u>	<u>947 740</u>	<u>574 325</u>
Souscriptions			
- Capital	6 708 473	3 516 273	16 759 158
- Régularisation des sommes non distribuables	(344)	(360)	(23 070)
- Régularisation des sommes distribuables	228 039	111 923	448 755
Rachats			
- Capital	(6 032 849)	(2 598 333)	(16 198 261)
- Régularisation des sommes non distribuables	354	239	22 453
- Régularisation des sommes distribuables	(207 280)	(82 002)	(434 710)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>723 082</u>	<u>974 563</u>	<u>583 895</u>
ACTIF NET			
En début de période	3 777 544	3 193 649	3 193 649
En fin de période	4 500 626	4 168 212	3 777 544
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	36 725	31 112	31 112
En fin de période	43 500	40 298	36 725
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>103,463</u>	<u>103,435</u>	<u>102,860</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>0,59%</u>	<u>0,76%</u>	<u>2,85%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**ARRETES AU 31 MARS 2012****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2012, à D : 3.439.247, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/03/2012	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		3 126 718	3 207 935	71,28%
Obligations		1 838 364	1 878 827	41,75%
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	120 000	124 944	2,78%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	173 320	173 501	3,86%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	120 000	120 041	2,67%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	120 000	123 966	2,75%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	80 000	81 210	1,80%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	50 000	52 012	1,16%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	250 000	260 062	5,78%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	93 330	95 356	2,12%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	160 000	163 907	3,64%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	85 714	86 380	1,92%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	96 000	96 786	2,15%

Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3 %	2 000	200 000	206 031	4,58%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	1 400	140 000	144 250	3,21%
Obligations CIL 2012/1 au taux de 6 %	1 000	100 000	100 026	2,22%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	50 000	50 355	1,12%
Bons du trésor assimilables		1 288 354	1 329 108	29,53%
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	99 080	2,20%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 503	0,12%
BTA 07-2017-6,75%	400	409 669	427 004	9,49%
BTA 05-2022-6,9%	400	430 500	445 932	9,91%
BTA 10-2015- 5%	200	196 500	201 162	4,47%
BTA 03-2013- 5%	150	150 000	150 427	3,34%
Titres des Organismes de Placement Collectif		231 211	231 312	5,14%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	2 213	231 211	231 312	5,14%
Total		3 357 929	3 439 247	76,42%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			72,74%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2012 à D : 1.288.979 et se détaille comme suit :

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/03/2012</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		1 283 583	1 288 979	28,64%
Banque Nationale Agricole		1 283 583	1 288 979	28,64%
Total général		1 283 583	1 288 979	28,64%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			27,26%	

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 31.128 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012 contre D : 23.840 à l'issue de la période close le 31.03.2011 , et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2012	Trimestre 1 2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des obligations		
- intérêts	18 234	17 027
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	12 894	6 813
TOTAL	31 128	23 840

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012 à D : 7.526 contre D : 12.190 à l'issue de la période close le 31.03.2011, et représente le montant des intérêts courus sur les dépôts à vue et les certificats de dépôt , et se détaille comme suit :

	Trimestre 1 2012	Trimestre 1 2011
Intérêts des dépôts à vue	6 920	4 772
Intérêts des certificats de dépôt	606	1 105
Intérêts des billets de trésorerie	-	6 313
TOTAL	7 526	12 190

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2012 à D : 10.251 contre D : 6.644 au 31.03.2011 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Maxula Bourse	6 872	4 454
Banque Nationale Agricole	3 379	2 190
Total	<u>10 251</u>	<u>6 644</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2012 à D : 217.044 contre D : 1.917 au 31.03.2011 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Solde des souscriptions et des rachats des journées 29 et 30 Mars	216 621	-
Redevance du CMF	389	351
Retenue à la source sur commissions	-	1 542
TCL	34	24
Total	<u>217 044</u>	<u>1 917</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012 à D : 10.251 contre D : 7.817 à l'issue de la période close le 31.03.2011, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Commission de gestion	6 872	5 240
Commission de dépôt et de distribution	3 379	2 577
Total	<u>10 251</u>	<u>7 817</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.01 au 31.03.2012 à D : 1.243 contre D : 1.001 à l'issue de la période close le 31.03.2011, et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Redevance du CMF	1 145	873
TCL	97	91
Autres	1	37
Total	<u>1 243</u>	<u>1 001</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 Janvier au 31 Mars 2012, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2011

Montant	3 662 333
Nombre de titres	36 725
Nombre d'actionnaires	379

Souscriptions réalisées

Montant	6 708 473
Nombre de titres émis	67 271
Nombre d'actionnaires nouveaux	200

Rachats effectués

Montant	(6 032 849)
Nombre de titres rachetés	(60 496)
Nombre d'actionnaires sortants	(252)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(465)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	10
Frais de négociation de titres	(6)

Capital au 31-03-2012

Montant	4 337 496
Nombre de titres	43 500
Nombre d'actionnaires	327